

**COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES****Séance du vendredi 01 décembre 2023**


---

Date convocation :	<i>un décembre deux mille vingt-trois, à 18h30, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUYEYROL</i>
Membres en exercice : 10	<b><u>Présent(e)s</u></b> : Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Isabelle BENOIT, Corentin CAPELIER, Lisa CLARY, Robert DEMOLIN, Rémy MONET, François ROUYEYROL, Patrick ROY
Présents : 9	
Votants : 9	<b><u>Absent(e)s et représenté(e)s</u></b> :
Pour : 9	<b><u>Excusé(e)s</u></b> : Fanny JACQUART
Contre : 0	<b><u>Absent(e)s</u></b> :
Abstentions : 0	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Jean-Claude AUBERLET

---

**Objet: Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal extraordinaire du mardi 10 octobre 2023**

Vu le procès-verbal du Conseil municipal extraordinaire du mardi 10 octobre 2023,  
Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Adopte le procès-verbal du Conseil municipal extraordinaire du mardi 10 octobre 2023,  
ci-joint en annexe,

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.  
Le Maire,

François Rouveyrol

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en S/Préfecture

le *11/12/2023*

et publié ou notifié

